

Liège, le 8 novembre 2016

***COMMUNIQUE DE PRESSE***

**Journée portes ouvertes au Palais de Justice de Liège le samedi 3 décembre**

**Le barreau de Liège organise, ce samedi 3 décembre de 10 à 17 heures, une journée « Portes Ouvertes » du Palais de Justice (nouvelle annexe Nord, située entre la Gare Palais et le Palais des Princes-Evêques).**

Plusieurs procès fictifs auront lieu au cours de la journée. Il s’agira de fidèles reconstitutions de véritables audiences de plaidoiries, au cours desquelles des explications pédagogiques seront données sur le rôle de chacun des acteurs de la justice et le déroulement de la procédure.

Seront ainsi mis en scène divers litiges : poursuites pénales devant le tribunal de police ainsi que devant le tribunal correctionnel, conflit de voisinage, réclamation d’un travailleur licencié, et procédure devant le Tribunal de la famille.

L’horaire sera le suivant :

* 10h30 : procès correctionnel
* 11h30 : procès en matière de trouble de voisinage
* 13h30 : procès en matière de droit de la famille et jeunesse
* 14h30 : procès en matière de roulage
* 15h30 : procès en droit social.

Les avantages que présente la médiation, comme alternative à la résolution judiciaire des conflits, seront exposés par des spécialistes.

De nombreux avocats seront présents pour expliquer leur fonction, la manière d’exercer leur métier au quotidien, et répondre aux questions les plus diverses.

Des stands d’information permettront également de présenter le fonctionnement de l’aide juridique (avocats « pro deo »), le nouveau centre d’arbitrage ou encore le système de droit collaboratif.

Enfin, la Ligue des Familles sera présente afin de sensibiliser les familles sur divers services d’aide existants (ex : le SECAL et contriweb).

Pour ceux qui s’intéressent au patrimoine immobilier de notre cité, les architectes qui ont conçu les nouvelles ailes du Palais animeront à 11h et 14h des visites guidées commentées.

Le barreau de Liège espère accueillir de nombreuses personnes lors de cette journée, particulièrement les familles avec enfants à qui cette édition est dédiée. Les étudiants en droit sont également les bienvenus.

Cette journée Portes Ouvertes est une occasion unique de profiter d’une présentation didactique, par les avocats, du fonctionnement de l’appareil judiciaire tel qu’il existe aujourd’hui en cité ardente.

[En savoir plus.](http://www.barreaudeliege.be/actu/afficheJPO-3.pdf)

Quand et où êtes-vous conviés ?

**Ce 3 décembre 2016,**

**dès 10H00, à l’aile nord du palais de justice de Liège, rue de Bruxelles 2 à 4000 Liège**

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Rodrigue Capart

Président de la commission « L’avocat dans la cité »

Tél : +32 4 342 30 50

[r.capart@elegis.be](mailto:r.capart@elegis.be)

François DEMBOUR  
Bâtonnier de l’Ordre des avocats du barreau de Liège   
Tél : +32 4 232 56 60

[batonnierdeliege@avocat.be](mailto:batonnierdeliege@avocat.be)

N’oubliez pas de consulter : <http://presse.barreaudeliege.be>